

Résolution générale du congrès de l'AMF nationale

» La Résolution générale a été adoptée à l'unanimité par le 100e Congrès des maires et des présidents d'intercommunalités de France. Elle a été présentée par André Laignel en présence du Président de la République lors de la séance solennelle de clôture, le 23 novembre 2017. »

Pour consulter la résolution générale, [Cliquez ici >>>](#)